



DÉROGATIONS MINEURES

DÉFINITION

Une dérogation mineure est une mesure exceptionnelle visant à permettre un ouvrage ou une construction dérogatoire aux dispositions prévues dans les règlements d'urbanisme. Les dérogations mineures doivent faire l'objet d'une décision du Conseil.

ÉLÉMENTS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE DÉROGATION MINEURE

Une demande de dérogation mineure peut porter sur toutes les dispositions des règlements de zonage et au règlement de lotissement, sauf et à distraire les dispositions réglementaires relatives :

- Aux usages,
- À la densité d'occupation du sol,
- À la protection des arbres,
- Aux rives, au littoral et aux zones de faible et de grand courant,
- Aux zones assujetties aux mouvements de terrain,
- Aux zones de conservation.

CONDITIONS D'ÉVALUATION D'UNE DEMANDE

Une demande de dérogation mineure peut être évaluée en fonction des critères suivants :

- La demande respecte les objectifs du plan d'urbanisme,
- La demande ne porte pas de préjudice aux immeubles voisins,
- La demande ne porte pas sur les usages ou la densité d'occupation du sol,
- L'application de la réglementation cause un préjudice sérieux au demandeur,
- Les travaux visés ont fait l'objet d'une demande de permis et ont été effectués de bonne foi.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE

Toute demande de dérogation mineure doit être présentée par écrit en trois exemplaires, en complétant le formulaire prévu à cette fin. Elle doit être remise à l'inspecteur en bâtiment.

DOCUMENTS À DÉPOSER

Afin qu'une demande soit recevable, elle doit obligatoirement être accompagnée des documents suivants :

- Un plan illustrant les bâtiments ou le terrain visé par la demande ainsi que les terrains et les bâtiments voisins. Le plan devra identifier la ou les dispositions ne pouvant respecter l'un ou l'autre des règlements de zonage et de lotissement,
- Un document d'accompagnement devra également préciser les raisons pour lesquelles la réglementation applicable ne pourrait être respectée.



**MRC DE L'ÎLE D'ORLÉANS
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE**

FRAIS

Un montant de 100.00 \$ doit accompagner la demande pour l'étude, les frais de publication sont aussi à la charge du demandeur.

DÉLAI

À partir de la date du dépôt de la demande de dérogation mineure, un délai de 45 jours peut être compté. Ce délai peut varier en fonction d'impératifs non prévus, tel la demande de documents pour analyses complémentaires, des changements au projet, etc. ...

CHEMINEMENT D'UNE DEMANDE

Afin de satisfaire aux conditions prévues par la Loi et dans un souci de transparence, les étapes suivantes doivent être franchies :

- Réception de la demande et des documents d'accompagnement par l'inspecteur municipal,
- Vérification de la demande et de son contenu, au besoin des documents ou informations complémentaires sont demandés,
- Transmission du dossier au Comité Consultatif d'Urbanisme avec toute documentation pertinente, y compris les permis en cours,
- Étude de la demande par le CCU, ce qui peut inclure une requête pour informations additionnelles au demandeur ou à l'inspecteur et une visite de site,
- Transmission de l'avis du Comité au Conseil,
- Publication d'un avis public au moins quinze jours avant l'assemblée lequel indique l'objet de la dérogation, la date, l'horaire et le lieu où le Conseil sera saisi de la demande,
- Acceptation ou refus de la demande par résolution du Conseil,
- Enregistrement de la demande et de la résolution au registre,
- Transmission de la décision au demandeur et au fonctionnaire responsable de l'émission des permis.

À CONSIDÉRER

- ✓ Plus votre dossier est étoffé plus l'analyse en sera facilitée,
- ✓ Le CCU se réunit à huis clos,
- ✓ Le fait de déposer une demande de dérogation mineure ne donne aucune garantie quant à son acceptation. Les frais sont non remboursables.

COORDONNÉES

La municipalité de Sainte-Famille se situe au :

2478, Chemin Royal
Sainte-Famille, Québec
GoA 3P0

Téléphone : 418.829.3572
Télécopieur : 418.829.2513

Courriel : info@munstefamille.org

2



FORMULAIRE - Demande de dérogations mineures aux règlements d'urbanisme

Propriété visée par la demande

Adresse : _____
No de lot(s) : _____

Identification du demandeur

Propriétaire		
Nom : _____		
Adresse : _____		
Téléphone R : _____	B : _____	C : _____
Requérant __ Propriétaire		
Nom : _____		
Adresse : _____		
Téléphone R : _____	B : _____	C : _____

Objet de la demande

<input type="checkbox"/> Pour l'obtention d'un permis d'opération cadastrale,
<input type="checkbox"/> Pour l'obtention d'un permis,
<input type="checkbox"/> Pour l'obtention d'un certificat d'autorisation,
<input type="checkbox"/> Construction existante,
<input type="checkbox"/> Construction projetée.

Détails de la demande

Sujet : _____
Description détaillée : _____

3



Description détaillée (Suite) :

Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez vous conformer aux dispositions réglementaires prescrites :

Documents déposés

<input type="checkbox"/> Certificat de localisation,
<input type="checkbox"/> Copie des titres de propriété,
<input type="checkbox"/> Documents explicatifs (Annexe)
<input type="checkbox"/> Autres documents _____

Déclaration du propriétaire ou du requérant

Je soussigné, certifie que les renseignements donnés dans le présent document et ses annexes sont à tous égards, vrais exacts et complets.	
Signature _____	Date _____



Réception de la demande

(Réservé à l'usage de la Municipalité)

Numéro de la demande : _____.

Demande reçue le : _____.

Demande complète : ____

No de permis en cours : _____.

Travaux arrêtés : __ Oui __ Non ____

Sujet de la demande : _____

Règlement touché : Zonage no : _____ Lotissement no : _____

Articles visés : _____

Notes : _____

Recommandations

Signature du fonctionnaire

Signature _____

Date _____

5